

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2155

Approbation d'une convention de mise à disposition entre la Ville de Lyon / Archives municipales et la Maison de l'architecture Rhône-Alpes, pour l'accueil de l'exposition "Architecture en terre : les Pionniers de la modernité", présentée du 28 juin au 17 septembre 2016

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2155 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ENTRE LA VILLE DE LYON / ARCHIVES MUNICIPALES ET LA MAISON DE L'ARCHITECTURE RHONE-ALPES, POUR L'ACCUEIL DE L'EXPOSITION "ARCHITECTURE EN TERRE : LES PIONNIERS DE LA MODERNITE", PRESENTÉE DU 28 JUIN AU 17 SEPTEMBRE 2016 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

En juillet 2016, se déroulera à Lyon la 12^e édition du Congrès mondial TERRA. Cet événement international rassemble, depuis 1972, universitaires, professionnels, experts et un public élargi autour de l'architecture en terre. Dans ce cadre, les acteurs culturels de la métropole lyonnaise et au-delà ont été sollicités par les organisateurs de TERRA et la Ville de Lyon pour organiser en résonance une programmation.

L'Association Maison de l'architecture Rhône-Alpes, qui anime Archipel Centre de Culture Urbaine, a répondu favorablement à cette demande en proposant deux expositions assorties de tables rondes. Pour l'exposition « Architecture en terre : les Pionniers de la modernité », qui traite des promoteurs de l'architecture de terre à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, les Archives municipales ont été sollicitées et ont accepté cette proposition. Celle-ci entre en effet en résonance avec ses propres missions, elle lui permet de participer au programme de TERRA et de bénéficier de la communication associée à cet événement. Elles avaient par ailleurs des espaces disponibles à la période demandée, soit du 28 juin au 17 septembre 2016.

A titre indicatif, la valorisation de cette mise à disposition s'élève à la somme de 41 000 €.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les Archives municipales, la Ville de Lyon propose d'accorder de manière exceptionnelle, la gratuité de certains de ses espaces, conformément aux dispositions de l'article L. 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques en vertu desquelles une autorisation du domaine public peut être délivrée gratuitement lorsque cette occupation ne présente pas un intérêt commercial pour le bénéficiaire de l'autorisation.

Si l'on excepte la mise à disposition gratuite des locaux des Archives municipales, la convention établie en vue de l'accueil de l'exposition n'implique pas d'engagement financier de la part de la Ville de Lyon, l'Association prenant à sa charge la totalité de la production de cet événement.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1 - La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Archives municipales et l'Association Maison de l'architecture Rhône-Alpes, pour l'accueil de l'exposition « Architecture en terre : les Pionniers de la modernité », présentée du 28 juin au 17 septembre 2016, est approuvée.

2 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN